

## Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2011

### La STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ : 3 structures s'engagent avec enthousiasme et, espèrent ...

À l'occasion de la présentation par Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, le CJD, l'institut INSPIRE et ORÉE ont signé leur adhésion à la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, le 19 mai 2011 à la Cité internationale universitaire de Paris.

#### Nous saluons :

- Le processus participatif d'élaboration de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité
- La démarche d'adhésion puis d'engagement volontaire pour la mise en œuvre du projet des différents signataires
- L'esprit de « **reconquête** » des territoires pour la biodiversité, une approche innovante et une volonté affichée de restauration du capital naturel

#### Néanmoins :

- Si la volonté affichée de créer une transversalité entre les ministères sur le domaine de la biodiversité, et illustrée par les mesures annoncées est louable, elle restera peu significative tant que les secteurs les plus impactant pour la biodiversité tels que l'agriculture, l'aménagement du territoire et les transports ne seront pas impliqués.
- Nous regrettons que les propositions fiscales destinées à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel restent à l'état de « réflexion »
- Nous attendons de l'État qu'il consolide ses engagements et les mette en œuvre

Le CJD, l'institut INSPIRE et ORÉE ainsi qu'un bon nombre d'organisations membres de leurs réseaux affirment par leurs adhésions leur soutien aux objectifs de la nouvelle stratégie et leur disposition à bien agir. Afin d'atteindre une mobilisation dans la durée de l'ensemble des acteurs de la société, nous espérons que l'Etat s'engagera également sur plus d'actions concrètes et dans les périodes à venir.

Site : [www.cjd.net](http://www.cjd.net)

Contact presse  
Aude de Castet  
Tél : 06 10 59 84 93  
[aude@cjd.net](mailto:aude@cjd.net)

Site : [www.inspire-institut.org](http://www.inspire-institut.org)

Contact presse  
Emmanuel Delannoy  
Tél : 06 45 45 88 77  
[e.delannoy@inspire-institut.org](mailto:e.delannoy@inspire-institut.org)

Site : [www.oree.org](http://www.oree.org)

Contact presse  
Gaël Gonzalez  
Tél : 06 80 74 62 91  
[gonzalez@oree.org](mailto:gonzalez@oree.org)

## À PROPOS DU CJD : 73 ANS D'ENGAGEMENT

Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise est le plus ancien mouvement patronal indépendant de France. Créé en 1938 pour réhabiliter la fonction patronale et mettre l'économie au service de la vie, le CJD forme ses militants au métier de "dirigeant-entrepreneur" soucieux de rendre leur entreprise à la fois plus humaine et plus compétitive. Le président national - Michel MEUNIER, élu pour un mandat de deux années engage le mouvement tout entier à : « mettre l'économie au service de la vie en intégrant les éléments du vivant comme autant d'éléments indissociables à notre survie et à un développement pérenne de l'homme ».

Le CJD compte aujourd'hui plus de 4 500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants en France, 10 CJD à l'international et 25 correspondants dans le monde. À ce jour, plus de 45 000 chefs d'entreprises toujours en activité sont passés par le CJD.

Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD a toujours alimenté les réflexions et influencé les décisions économiques, politiques et sociales françaises.

### A propos de l'institut INSPIRE :

L'institut INSPIRE est un centre de ressources et d'action, porteur d'une vision : Réécrire l'économie dans la biosphère, par le déploiement d'une stratégie permettant d'atteindre un développement écologique créateur d'emplois et de bien être humain, tout en étant radicalement plus économe en ressources naturelles. Il s'agit de resynchroniser les flux économiques avec ceux du vivant (en passant à l'économie "post-fossile"), et de dématérialiser et relocaliser les flux.

Site : [www.inspire-institut.org](http://www.inspire-institut.org) / Blog : [www.exaptations.org](http://www.exaptations.org)

### A propos d'Orée :

Orée, créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités et gestionnaires, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des solutions concrètes pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

Les travaux d'Orée portent sur des thèmes environnementaux fondamentaux et se reflètent à travers 7 priorités : biodiversité et économie, éco-conception des produits et des services, risques environnementaux, écologie industrielle et territoriale, expertise environnementale, santé et environnement et reporting et affichage environnemental.

Site : [www.oree.org](http://www.oree.org) / Biodiversité et économie : <http://www.oree.org/7priorites/biodiversite-economie/index.html> / Plateforme éco-conception : <http://ecoconception.oree.org> / Guide interactif des risques environnementaux : <http://risques-environnementaux.oree.org> - Site projet COMETHE : [www.comethe.org](http://www.comethe.org)

## Annexe :

### Extraits de la déclaration commune des 3 structures le 27 octobre 2010, à l'occasion de la dixième Convention sur la Diversité Biologique (CDB) à Nagoya :

*« Notre bien-être dépend largement des biens et des services rendus par les écosystèmes, contemporains, ou fossiles. A mesure que les ressources fossiles s'épuisent, notre dépendance vis à vis du monde vivant ne pourra aller qu'en s'accroissant.*

*Le concept récent de biodiversité apporte une innovation sémantique majeure, induisant une nouvelle vision du monde. Les sociétés humaines et les économies qui leur sont liées ne peuvent donc plus se penser indépendamment de la biodiversité, et vice versa.*

*Pour préserver et restaurer la biodiversité, aucune piste n'est à négliger : une réglementation nationale, européenne et internationale claire et cohérente est indispensable. Une inversion des régulations fiscales, qui doivent peser moins sur le travail mais beaucoup plus sur l'accès aux ressources naturelles et leur consommation doit être rapidement étudiée et engagée. »*

La déclaration est diffusée sur les sites internet de l'institut INSPIRE ([www.inspire-insitut.org](http://www.inspire-insitut.org)), Orée ([www.oree.org](http://www.oree.org)) et celui du CJD ([www.jeunesdirigeants.fr](http://www.jeunesdirigeants.fr)). Elle développe les points suivants :

1. La recapitalisation écologique est une condition sine qua non de la poursuite du développement et du bien-être humain
2. Il est plus urgent de bien comprendre les liens d'interdépendances entre activités humaines et biodiversité que de chercher à les chiffrer
3. Il ne s'agit pas de créer un marché de la biodiversité : il faut faire entrer le marché dans le vivant !
4. Ne pas créer un marché des indulgences sur la destruction de biodiversité
5. La biodiversité est l'affaire de l'ensemble des citoyens !